



HAL
open science

Phase 1 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire.

Visite du Parc naturel régional du Morvan

Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré,
Hélène Foglar, Charles Ronzani

► To cite this version:

Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, et al.. Phase 1 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional du Morvan. [Rapport de recherche] IPAMAC (Association inter-Parcs du Massif central); Région Auvergne-Rhône-Alpes; ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires); UMR5602 GÉODE (CNRS); Collectif RENOIR / Observatoire de l'environnement nocturne. 2022, pp.22. hal-03749162

HAL Id: hal-03749162

<https://hal.science/hal-03749162>

Submitted on 25 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

IPAMAC TRAMES NOIRES DU MASSIF CENTRAL

RENOIR ÉTUDES |
FÉVRIER 2021 |

Compte-rendu intermédiaire de Phase 2
Visite du Parc naturel régional du Morvan
23-26 novembre 2020



Samuel Challéat, Johan Milian, Dany Lapostolle, Rémi Bénos, Kévin Barré, Hélène Foglar, Charles Ronzani. Phase 1 du programme "Trames noires du Massif central" (IPAMAC). Compte-rendu intermédiaire. Visite du Parc naturel régional du Morvan. [Rapport de recherche] IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif central) ; Région Auvergne-Rhône-Alpes ; ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) ; Union Européenne ; UMR5602 GÉODE (CNRS) ; Collectif RENOIR / Observatoire de l'environnement nocturne. 2021 (publié en 2022), 22 pages.



Sylvain Mathieu

Président du Parc naturel
régional du Morvan

Pascal Pommé

Élu référent Ciel étoilé

Emmanuel Clerc

Responsable du pôle
Responsable du Pôle Transitions
& Économie au Parc naturel
régional du Morvan

Le projet de promouvoir la qualité de notre ciel du Morvan s'est imposé comme une évidence lors de l'élaboration de la nouvelle charte 2020-2035 du Parc. Ce projet fait figure de porte-drapeau au service de l'attractivité du territoire.

Effectivement nous avons tous vécu cette expérience fascinante de l'observation d'un ciel pur et profond, avec ses étoiles colorées, sa voie lactée majestueuse et ses planètes proches de l'horizon. Le Morvan, territoire de moyenne montagne, couvert de forêts et de prairies, de faible population et naturellement protégé de la pollution lumineuse des grandes agglomérations, nous invite à relever le défi de la protection du Ciel Étoilé.

Un des jalons importants du projet est la labellisation Réserve Internationale de Ciel Étoilé, qui permet d'objectiver la qualité du ciel et de valider la démarche.

L'étude technique initiale menée par Dark-Sky Lab et mandatée par l'IPAMAC a confirmé l'excellent potentiel d'une large zone au cœur du Parc.

L'équipe projet a été constituée et les partenaires mobilisés. L'enjeu premier est la sobriété de l'éclairage public et l'extinction en cœur de nuit. Les quatre syndicats d'énergie sur le territoire du parc ont été associés au projet, avec le support de nombreuses communes. C'est ainsi que le déploiement des horloges astronomiques a été accéléré, de nombreux points lumineux restaurés. Une grande majorité des communes du parc (60%) pratiquent déjà l'extinction en cœur de nuit.

L'animation et le partage du projet sont engagés. La Société Astronomique de Bourgogne, partenaire depuis le début, travaille sur des projets d'installation de télescopes

sur le territoire, permettant l'observation astronomique et la sensibilisation du public.

Une plaquette explicative du projet a été réalisée. Sa diffusion auprès des 133 communes du Parc du Morvan et des décideurs locaux a pour objectif de mobiliser et recueillir les supports nécessaires à la candidature RICE.

Mais le projet ne serait pas abouti s'il ne prenait pas en compte la dimension de « nuit en partage ». Animé par le collectif Renoir, des élus et des responsables d'associations, la commune d'Anost a démarré un travail autour de plusieurs thématiques en considérant l'obscurité comme une ressource, un bien commun à gérer collectivement : l'amélioration de l'éclairage public, l'astronomie, les paysages et la photographie, la biodiversité, la culture (concerts de nuit, lecture de textes...), des expériences de nuit comme des balades nocturnes, la collecte de témoignages, l'identification de contes locaux ... Il s'agit à la fois de proposer des animations grand public, d'organiser des débats et de construire des outils comme par exemple un observatoire des paysages nocturnes, une trame noire de la biodiversité sur la commune en fonction des saisons. Pour cela, il s'agit d'impliquer au côté de l'équipe du Parc la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

C'est donc un projet enthousiasmant et mobilisateur, au service de la protection des paysages, de la biodiversité, du cadre de vie et qui privilégie les actions de sensibilisation et d'éducation au territoire qui est engagé dans notre Parc.

* * *







Le déroulement de la visite au sein du PNR du Morvan

LUNDI 23 NOVEMBRE 2020

Le matin, en mairie d'Anost, première réunion de cadrage de l'étude, de présentation générale des actions du Parc naturel régional du Morvan en faveur de la préservation de l'obscurité et de valorisation du ciel étoilé (projet de Réserve internationale de ciel étoilé – RICE), et exposé des attentes de la commune d'Anost relatives à l'Atelier d'expérimentation programmé. En présence de :

- Emmanuel Clerc, Responsable du pôle Responsable du Pôle Transitions & Économie au Parc naturel régional du Morvan ;
- Colombe Baucour, Chargée de mission éducation au territoire au Parc naturel régional du Morvan ;
- Pascal Pommé, Premier adjoint au Maire de la commune de Chissey-en-Morvan, PNR du Morvan ;
- Louis Badevant, Maire de la commune d'Anost ;
- Christian Bigeard, Premier adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Chantal Zanon, Deuxième adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Christian Seebolt, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Francis Richard, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Gilbert Dumiel, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Laura Janik, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Élodie Laurent, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Aline Dumont, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Jean-Baptiste Bing, Directeur de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne ;
- Jérémy Balledant, responsables du groupe

Pollution lumineuse de la Société astronomique de Bourgogne (SAB, Dijon) ;

- Dany Lapostolle, Charles Ronzani et Samuel Challéat, pour l'association RENOIR Études.

L'après-midi, à la salle des fêtes / cinéma d'Anost, "Atelier nuit" en direction du public pour aborder les différentes facettes de la nocturnité en Morvan : éclairage public, astronomie, biodiversité, paysages et photographies nocturnes, confort de vie, bien être, contes et légendes, créations artistiques...

Une trentaine d'habitants d'Anost et de membres d'associations locales ont fait le déplacement pour participer au débat, organisé autour de quatre moments-questions clés :

1. Protéger la nuit, protéger le ciel, pour quoi faire ?
2. La nuit, entre expérience humaine et nuit animale.
3. La nuit et nos patrimoines : culture, créations artistiques, paysages, astronomie, biodiversité.
4. Éteindre à tout prix ?

Les exposés et les débats ont été animés par : Emmanuel Clerc pour le PNR du Morvan, Dany Lapostolle, Charles Ronzani et Samuel Challéat, pour l'association RENOIR Études.

En soirée, lecture et photographies des paysages nocturnes de la commune d'Anost. Randonnée guidée par Gilbert Dumiel (Conseiller municipal de la commune d'Anost) et Yvon Letrange (Directeur de publication de la revue *Vent du Morvan*). Avec Dany Lapostolle, Charles Ronzani et Samuel Challéat pour l'association RENOIR Études.

MARDI 24 NOVEMBRE 2020

Le matin, atelier paysager "Raconte-moi ta nuit", animé par Charles Ronzani, Dany Lapostolle et Samuel Challéat pour l'association RENOIR Études (cf. photo ci-contre). Ont participé, par ordre de prise de parole :

- Louis Badevant, Maire de la commune d'Anost ;
- Élodie Laurent, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Christian Bigeard, Premier adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Pascal Pommé, Premier adjoint au Maire de la commune de Chissey-en-Morvan, PNR du Morvan ;
- Emmanuel Clerc, Responsable du pôle Responsable du Pôle Transitions & Économie au Parc naturel régional du Morvan ;
- Yvon Letrange, Directeur de publication de la revue *Vent du Morvan* ;
- Aline Dumont, Conseillère municipale de la commune d'Anost ;
- Francis Richard, Conseiller municipal de la commune d'Anost & photographe ;
- Chantal Zanon, Deuxième adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Daniel Vauchel, troisième Adjoint au Maire de la commune d'Anost ;
- Christian Seebolt, Conseiller municipal de la commune d'Anost ;
- Gilbert Dumiel, Conseiller municipal de la commune d'Anost.

À midi, rencontre avec Léa Andali, institutrice à l'école primaire de la commune d'Anost, intéressée pour travailler en 2021-2022 la question de la nuit avec ses élèves.

L'après-midi et en soirée, début de l'Atelier d'expérimentation "Paysages nocturnes du Parc naturel du Morvan" (Charles Ronzani et Samuel Challéat).



Historique de l'intérêt du Parc pour les enjeux de sobriété lumineuse

Les paysages constituent la ligne directrice de la Charte du Parc naturel régional du Morvan pour les années 2020-2035. C'est dans ce cadrage que préservation et valorisation des paysages nocturnes s'inscrivent. Une valorisation patrimoniale, culturelle et écologique qui suppose la création d'une action collective à différentes échelles territoriales, institutionnelles et temporelles.

LE MORVAN ET L'ASTRONOMIE AMATEURE, UNE HISTOIRE ANCIENNE

Le souci actuel pour la qualité du ciel et des paysages nocturnes du Morvan n'est pas nouveau. Il se traduit notamment dans la mise en relation d'initiatives éparses et morcelées qui remonte aux États régionaux de l'environnement, lancés en 1982, par Michel Crépeau, ministre de l'Environnement. Au sein de cette collectivité territoriale nouvellement instituée, les militants associatifs sont invités à définir une charte de l'environnement. L'objectif politique affiché est ambitieux. Il constitue un tournant dans l'élaboration des politiques publiques. La région, par ses missions de planification, d'orientation et de conseil, assoit sa légitimité en s'ouvrant aux associations. La démarche revendiquée est décentralisée et participative. Elle donne la possibilité aux associations de développer des actions contractuelles de gestion des espaces et ressources naturels. Saisissant cette opportunité politique, les associations astronomiques amateurs entrent en scène, investissent les secrétariats des États régionaux de l'environnement chargés de la rédaction d'un Livre blanc. Elles nomment des référents qui revendiquent la protection du ciel étoilé et parviennent parfois à occuper une position stratégique dans ce jeu d'acteurs multiscalaires. En Bourgogne, Jean-Claude Merlin, président fondateur de la Société astronomique de Bourgogne, lauréat en 1982 de la Fondation Bleustein Blanchet pour la Vocation, créateur de l'observatoire astron-

omique au Creusot et découvreur d'astéroïdes – dont l'un, découvert en 2001, est d'ailleurs dénommé *Morvan* – devient correspondant des États régionaux de l'environnement pour la région Bourgogne. À la fin des années 1990, poussé par la pression lumineuse de la communauté urbaine Creusot-Montceau sur son observatoire creusotin, Jean-Claude Merlin présente lors de Rencontres astronomiques de Bourgogne (RAB) un projet de construction d'un nouvel observatoire au sein du Parc naturel régional du Morvan. Mais, ce projet reçoit un accueil mitigé de la part des astronomes amateurs de la région qui connaissent bien les caprices météorologiques du ciel morvandiau. En effet, ce

n'est pas tant la noirceur du ciel – excellente en Morvan – que sa "disponibilité météorologique" pour l'observation astronomique qui freine l'élan de cette initiative.

Dans le même temps, la Société astronomique de Bourgogne (SAB) s'équipe d'un télescope "Dobson" (du nom de son inventeur, John Dobson) de 500 millimètres, instrument de grand diamètre néanmoins démontable, transportable dans le coffre d'une voiture et qui offre ainsi de nouvelles possibilités pour la pratique d'une "astronomie itinérante" en perpétuelle recherche des sites d'observation les plus sombres afin de pouvoir distinguer les objets très faiblement





.....

**« Un projet à la
croisée de plusieurs
dimensions, au cœur
des préoccupations
d'un Parc naturel
régional :
patrimoniales,
énergétiques,
touristiques, sociales,
scientifiques,
pédagogiques. »**





lumineux du "ciel profond". Équipés de ce télescope et d'un autre Dobson de 400 millimètres fraîchement construit, Samuel Chaléat et Vivien Rousseau – alors "animateurs astro" pour la SAB – commencent à fréquenter au début des années 2000, lors de passages dans le PNR à l'occasion d'animations (péri)scolaires, ce qui deviendra "la terrasse aux étoiles" du Mont Beuvray. Suite à un travail de [cartographie de la qualité du ciel étoilé à l'échelle de la région Bourgogne](#), réalisé en 2006 par Samuel Chaléat et confirmant la qualité du ciel nocturne du Morvan, la SAB installe la même année une habitude nouvelle pour ses membres : l'organisation annuelle d'un "week-end astro" au centre de vacances du Croux, "à Saint-Léger-sous-Beuvray, à proximité du Mont Beuvray qui [...] est un site privilégié d'observation avec une pollution lumineuse très faible".

Dans le Morvan, techniques d'observation astronomique et caractéristiques paysagères se conjuguent pour offrir, au-delà des seuls "sites-observatoires", des parcelles de territoires dédiées à une contemplation privilégiée du ciel nocturne. En effet, dans le Morvan comme ailleurs, la recherche du meilleur "spot" d'observation est souvent liée à la prise d'altitude afin de sortir de "la crasse" atmosphérique qui diffuse fortement la pollution lumineuse émise dans les plaines. Avec ses 821 mètres d'altitude, le Mont Beuvray offre cette configuration tout en restant accessible en deux heures de route depuis Dijon. D'autres spots existent au sein du territoire. Présence de prairies et faibles densités de population sont deux atouts consolidés par un travail de fond mené par les communes et les syndicats d'énergie qui, ces dernières années, ont réalisé de nombreux travaux pour améliorer leur éclairage et limiter la pollution lumineuse – mise en place de luminaires plus performants, installation de minuteries-interrupteurs crépusculaires, élaboration d'un guide et d'une charte de l'éclairage public coordonnée par le Parc, signée en 2014 par les quatre syndicats d'énergie de Bourgogne. Ainsi et dans le cadre du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte obtenu par le Parc en 2015, plus de 800 000 € de travaux ont ainsi été réalisés sur l'éclairage public en Morvan.

UN TOURNANT DANS LA TRAJECTOIRE TERRITORIALE : EMPAYSAGEMENT DU NOCTURNE, PROJET DE RICE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVES

La démarche de labellisation RICE, dans laquelle le Parc s'engage en octobre 2018, crée une coalition d'acteurs autour du paysage nocturne. Celui-ci peut être appréhendé comme un projet de territoire commun à des acteurs aux intérêts et représentations différents de ce qui fait paysage. Par exemple, si la transition énergétique bas carbone suppose le développement d'énergies renouve-

lables, leur installation – comme les champs d'éoliennes à la périphérie du Parc – peut altérer la qualité paysagère. Autrement dit, le projet de RICE par la dynamique collective qu'il engage est une manière de préserver le paysage géographique, historique, patrimonial et culturel, parfois même au-delà de son périmètre institutionnel.

Plusieurs acteurs institutionnels composent cette coalition : les quatre syndicats d'énergie de Bourgogne (SICECO, SYDESL, Syndicat de l'Yonne et SIEEEN), la Société astronomique de Bourgogne bien sûr, mais également la Maison du patrimoine oral de Bourgogne, la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Centre archéologique de Bibracte auxquels se joint le mouvement associatif, en particulier la revue *Vents du Morvan*. Cette dynamique est complétée par une démarche participative engagée par le Parc pour récolter des données sur la qualité du ciel nocturne. Des habitants du Morvan se mobilisent bénévolement pour dresser une carte des pollutions lumineuses pour définir la "zone cœur" et la "zone tampon" de la RICE convoitée : "Les dernières mesures réalisées par un réseau de bénévoles affichent de très bons résultats. Après Lacour-d'Arcenay, Liernais, Saint-Agnan, Bussière, Vézelay, Pontaubert, Anost, Chiddes, Luzy, Glux-en-Glenne, Corancy, pour compléter la collecte des données, les 4 appareils de mesure vont se déplacer au sud et à l'est du Morvan sur une dizaine de sites."

Toujours dans cette dynamique de candidature au label RICE, le travail avec les quatre syndicats d'énergie se poursuit pour éteindre ou moduler l'éclairage. En effet, le Parc compte sur l'engagement des communes pour "éclairer juste". Mais "éclairer juste" nécessite la connaissance des territorialités nocturnes. Ainsi et dans le cadre du programme Trame Noire de l'IPAMAC, une expérimentation est initiée au sein de la commune d'Anost, en concertation avec les habitants. En octobre 2020, la nouvelle municipalité décide de profiter de la période de couvre-feu instauré en réponse à la pandémie de Covid-19 pour éteindre l'éclairage public à partir de 21h30. Bien que l'éclairage soit un aménagement public auquel les habitants sont attachés et habitués, cette extinction dans une période particulière ne semble pas avoir engendré d'oppositions fortes de la population. Poursuivre cette expérimentation suppose de ne pas centrer ses enjeux sur le seul ciel étoilé mais de créer un collectif local à mobiliser sur les dimensions culturelle, patrimoniale, pratiques et écologiques que recèle l'éclairer juste. En d'autres termes, il s'agit ni plus ni moins d'"apprendre à apprivoiser la nuit, de prendre la mesure de l'obscurité. La nuit c'est un gradient, c'est le monde de la nuance." Pour l'équipe municipale, un éclairage public nuancé est un éclairage pensé par rapport aux saisons, aux habitudes, aux fêtes, aux soirées et qui

pourtant reste compatible avec les besoins écologiques d'obscurité. La connaissance de ces besoins écologiques est un élément clé de l'élaboration de la Trame noire. Mais son élaboration doit se construire en tenant des pratiques habitantes, de la géographie locale, des savoirs vernaculaires et des connaissances scientifiques établies. C'est ce que l'on nomme la transdisciplinarité, méthode incontournable à la construction d'une "Trame noire vécue" par les humains et les non humains.

LA TRAME NOIRE VÉCUE & LE PAYSAGE NOCTURNE, UNE MÉTHODE POUR LA TERRITORIALISATION DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE

C'est dans cette optique qu'a été pensé l'Atelier d'expérimentation conduit par RENOIR Études avec le Parc naturel régional du Morvan et la commune d'Anost (cf. Compte-rendu de l'Atelier d'expérimentation). Mais dès le printemps 2020, une étudiante de Master 2, encadrée par le Collectif RENOIR était venue travailler avec le Parc la question des représentations des paysages et de la biodiversité nocturnes. Avec un groupe d'une dizaine de volontaires, Élise Durand a ainsi pu organiser plusieurs sorties visant à recueillir les sensations et impressions nocturnes des participants. Fortement investi par le Parc et par d'autres acteurs clés du territoire – tel que le Centre archéologique de Bibracte – l'objet "paysage nocturne" méritait d'être analysé plus avant. C'est le sens que nous avons souhaité donner au travail d'arpentage et d'enquête mis en œuvre lors de l'Atelier d'expérimentation et emmené par Charles Ronzani, paysagiste DPLG de l'association RENOIR Études.

* * *

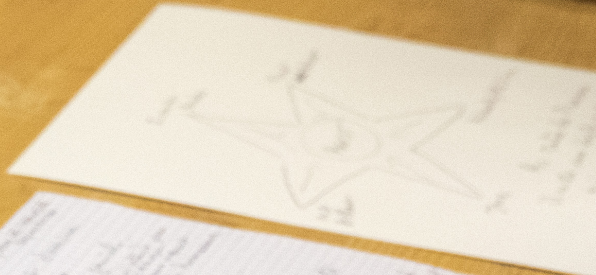
.....

« Certains sont dérangés par l'éclairage, d'autres veulent observer le ciel, d'autres veulent de l'éclairage pour rentrer leur voiture dans le garage. Ce sont des raisons pratiques. »

Louis Basdevant, Maire d'Anost



Handwritten notes on a piece of paper, partially obscured, mentioning 'le 10/10/10' and other illegible text.



Handwritten notes on a piece of paper, including the name 'Dimitri' and other illegible text.



Handwritten notes on a piece of paper, including the name 'LES MIENS' and other illegible text.







LES ENJEUX

Les enjeux actuels et de moyen terme pour le PNR du Morvan

Étant donnée la pression lumineuse mesurée et observée au sein du PNR du Morvan, les actions de lutte contre la pollution lumineuse doivent ici être pensée à des échelles locales fines plus qu'à une échelle macro. En effet, et si l'on se replace dans le cadre de travail écologique et biogéographique du modèle taches-matrice-corridors, le massif du Morvan constitue d'ores et déjà en lui-même une "matrice sombre" en cœur de nuit. Cependant, persistent dans cette matrice des îlots de lumière rémanents, notamment en extrémités de nuit. C'est sur ces îlots que l'action du Parc peut porter. Les enjeux pour le Parc naturel régional du Morvan sont donc

d'ordre méthodologiques : "désaménager" l'éclairage public pour ménager le paysage nocturne et faire œuvre de pédagogie grâce à l'outil "Trame noire vécue". Ici, la démarche participative initiée à Anost devra par la suite être érigée en démonstrateur territorial diffusable aux communes volontaires de l'ensemble du Parc. Dans un second temps et après retours sur expériences et consolidation de celles-ci, le Parc pourra alors se positionner en démonstrateur territorial au sein du réseau inter-Parcs.

* * *











**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



L'opération IPAMAC "Trame noire - phase 1" est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

UNE RÉALISATION RENOIR ÉTUDES

Avec le soutien logistique de l'UMR CNRS 5602 GÉODE



IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

